

Compte rendu

Réunion du Bureau de l'organe intergouvernemental de négociation pour rédiger et négocier une convention, un accord ou un autre instrument international de l'OMS sur la prévention, la préparation et la riposte face aux pandémies, 4 mars 2022

Participants

Membres du bureau

Bureau régional de l'Afrique – M^{me} Precious Matsoso (Afrique du Sud)
Bureau régional des Amériques – Ambassadeur Tovar da Silva Nunes (Brésil)
Bureau régional de la Méditerranée orientale – M. Ahmed Salama Soliman (Égypte)
Bureau régional de l'Europe – M. Roland Driecé (Pays-Bas)
Bureau régional de l'Asie du Sud-Est – D^r Viroj Tangcharoensathien (Thaïlande)
Bureau régional du Pacifique occidental – M. Kazuho Taguchi (Japon)

Secrétariat

D^r Jaouad Mahjour, Sous-Directeur général, Préparation aux situations d'urgence
D^r Timothy Armstrong, Directeur, Organes directeurs
M. Steven Solomon, Juriste en chef
D^{re} Olla Shideed, Administratrice, Préparation aux situations d'urgence
M. Kenneth Piercy, Juriste principal
M^{me} Paidamoyo Takaenzana, Chargée des relations extérieures, Unité Gouvernance

RÉSUMÉ DES DISCUSSIONS

1) Réflexions sur la première réunion de l'organe intergouvernemental de négociation tenue le 24 février

- Le Bureau s'est félicité de la très bonne collaboration entre les vice-présidents et les coprésidents ainsi que de l'appui apporté par le Secrétariat à la première réunion de l'organe intergouvernemental de négociation, tenue le 24 février.
- Il a été demandé au Secrétariat de vérifier le bon fonctionnement de l'ensemble du matériel avant la réunion, afin d'éviter qu'elle commence en retard.
- Le Bureau a noté qu'il fallait que les réunions se terminent à l'heure, afin de tenir compte des différents fuseaux horaires, en particulier pour la Région du Pacifique occidental.
- Le Bureau s'est félicité de la participation active des États Membres à la première réunion et a relevé certaines convergences de vues : le processus devrait être dirigé par les États Membres, les sous-groupes devraient être limités et il faudrait éviter les processus parallèles, synchroniser les travaux avec les autres processus en cours dirigés par l'OMS et veiller à ce que l'approche soit fondée sur la science.
- Lors de réunions ultérieures, le Bureau est convenu de suspendre temporairement les discussions, si nécessaire, afin de laisser aux membres du Bureau suffisamment de temps pour se consulter.

2) Préparatifs de la reprise de la session de la première réunion de l'organe intergouvernemental de négociation

- Après que le Secrétariat a présenté le document « Proposition du Bureau de l'organe de négociation concernant le processus visant à identifier les éléments de fond de l'instrument, en application du mandat du Bureau à cet égard », les membres du Bureau ont eu de longues discussions et formulé des observations sur le projet de document.
- Le Bureau a également fait des observations sur la version actualisée du document « Calendrier préliminaire et résultats escomptés », ainsi que sur le document « Proposition relative aux modalités de collaboration des parties prenantes concernées ».
- En raison des contraintes de temps, le Bureau a accepté de communiquer les éventuelles observations finales au Secrétariat avant 20 heures, heure de Genève, afin que le Secrétariat puisse parachever les documents et les diffuser dans toutes les langues officielles le jeudi 10 mars 2022 au plus tard.
- Le Secrétariat a également été prié de communiquer la présentation PowerPoint sur la tenue d'audiences publiques pour éclairer les délibérations de l'organe de négociation, en application du mandat confié au Directeur général au deuxième paragraphe du dispositif de la décision SSA2(5).

3) Le Bureau est convenu de tenir sa prochaine réunion le vendredi 11 mars 2022, si nécessaire.

= = =